

## *Arabian Humanities*

### Instructions aux auteurs

#### ***INSTRUCTIONS GENERALES***

Les articles soumis à *Arabian Humanities* doivent être originaux et ne doivent pas être soumis simultanément à d'autres revues publiant en anglais, français ou arabe.

Lors de l'envoi de l'article par courriel, veuillez préciser votre nom en entier, votre rattachement institutionnel et votre fonction, de même que le titre de l'article.

Les articles seront saisis sous une version récente de Word, Mac ou PC et envoyés sous format RTF, saisis en font de 12, avec un interligne de 1,5.

Ils ne devront pas dépasser 9000 mots, notes de bas de pages incluses. Une dérogation à cette règle pourra être accordée dans le cas d'extraits de textes présentés dans leur version originale et dans leur version traduite, seule celle-ci étant comptabilisée.

Deux résumés de 150 mots, en français et en anglais, sont à inclure entre le titre et l'introduction, précisant les objectifs ainsi que les résultats. Ils seront accompagnés d'une liste de 10 mots clés maximum, dont l'index géographique et la période. Veuillez ne pas oublier de proposer une traduction du titre de l'article en anglais.

L'article sera soumis à une première évaluation de la part du comité de rédaction, puis de manière anonyme de la part de deux personnes aux compétences reconnues dans le domaine traité par l'article proposé, membres du Comité de lecture ou proposées par celui-ci. Les deux évaluateurs formuleront le cas échéant des remarques et des recommandations à respecter pour la publication, et en tout cas un avis positif ou négatif pour la publication.

Le document est à envoyer à Sylvaine Giraud, secrétaire d'édition ([edition@cefes.com.ye](mailto:edition@cefes.com.ye)) et à Juliette Honvault, responsable éditoriale d'*Arabian Humanities* ([jhonvault@yahoo.fr](mailto:jhonvault@yahoo.fr))

#### ***PRESENTATION GENERALE DES ARTICLES***

Les auteurs éviteront de rendre leur identité explicite, notamment dans les références faites à leur propre bibliographie, de manière à assurer leur anonymat lors de l'évaluation. De même, ils éviteront de remercier leurs pairs pour la rédaction de l'article – ces remerciements pourront être ajoutés après l'évaluation, et à leur demande.

Les auteurs sont priés de :

Accentuer les majuscules (exemples : Égypte, Moyen Âge, Überlieferung)

Respecter l'orthographe des lettres spécifiques dans des citations de textes en langue qui n'est pas celle de l'article (ex. : Nuñez)

Distinguer le trait d'union « - » (dans un mot) du tiret « – » (énumération ou incise) (PC : Ctrl – du pavé numérique, Mac : Alt Maj -).

## 1) Les titres et les sous-titres

Ils doivent être présentés ainsi :

### I.) Partie [font14]

1.) Sous-partie [font12]

A.) Section [font12]

a.) Sous-section [font12]

## 2) Ponctuation

En français, ajouter des espaces insécables (PC : Ctl Maj Espace ; Mac : Alt Espace) avant les deux points, point-virgule, point d'exclamation, point d'interrogation (sauf « (?) » ou « (!) »). Utiliser les guillemets typographiques à la française (chevrons) « » avec une espace insécable après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant ; pour les guillemets de deuxième rang, utiliser “ ” sans espaces.

## 3) Abréviations

Pour l'indication des siècles, utiliser I<sup>er</sup>, X<sup>e</sup> s. av./apr. J.-C. (et non 10<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> ou X<sup>ème</sup>), en petites capitales.

Au sein des séries, séparer les références par des points-virgules.

Utiliser pl. pour planche(s) ; fig. (figure[s]) ; col. (colonne[s]), n<sup>o</sup> (nos) ; ill. ; suppl. (supplément), t. (tome), fasc., ms., mss ; coll. (collection) ; vol. (volume) ; f<sup>o</sup> (folio[s]) ; r<sup>o</sup> (recto) ; v<sup>o</sup> (verso) ; etc. (précédé d'une virgule et sans points de suspension).

Pages : utiliser p. 52, p. 52-58 et non 52-8, ni 52 sq. ou 52 suiv. (p. - et non pp.)

## 4) Notes de bas de pages

Placer les appels de notes en exposant, en numérotation continue, avant la ponctuation.

En plus des commentaires, remarques et citations diverses, toutes les références dont les travaux sont cités en bibliographie sont à établir en notes de bas de page, à

saisir en font 10, interligne 1, en petites capitales accentuées et de façon abrégée : nom de l'auteur, année de publication, pagination, selon le modèle suivant :

CHELHOD, 1984, p. 385.

SHA/HRA, 1998, p. 135-138.

S'il y a plusieurs références pour la même année : 1999a, 1999b, 1999c. (pas de *op. cit.*, *o. c.*, *loc. cit.*, *art. cit.*).

Utiliser *ibid.* quand on cite la même œuvre dans deux notes successives.

## 5) Translittération

Les auteurs sont priés de bien vouloir ne pas utiliser de police de transcription spéciale et de se limiter aux caractères du clavier courant, selon les conventions suivantes :

La *hamza* sera rendue par l'apostrophe

Les voyelles courtes sont *a, i, u*.

Les voyelles longues sont *â, î, û*.

Les consonnes sont, dans l'ordre de l'alphabet arabe :

ب	b	ع	'
ت	t	غ	gh
ث	th	ف	f
ج	j	ق	q
ح	/h	ك	k
خ	kh	ل	l
د	d	م	m
ذ	dh	ن	n
ر	r	ه	h
ز	z	و	w
س	s	ي	y
ش	sh		
ص	/s		
ض	/d		
ط	/t		
ظ	/z		

Le signe « / » avant les lettres *s, d, t, z, h* sera remplacé par un point sous ces mêmes lettres au moment de la mise en page du numéro.

La *tâ' marbû/ta* est transcrite a.

Sauf si cela est nécessaire, on ne cherchera pas à noter avec plus de précision la prononciation dialectale.

Tous les mots arabes doivent être translittérés selon ces conventions, à l'exception :

- des noms de lieux dont l'orthographe est fixée par l'usage français (tels que : Aden, al-Mukalla, Arabie saoudite, Hadramaout, Hodeïda, Marib, Mascate, Sanaa, Taiz...)
- des noms propres entrés dans le langage (très) courant, comme Gamal Abd al-Nasser.
- des noms communs reconnus par les dictionnaires français (cadi, imam, ouléma, qat, souk...). On considèrera également que sanaani, hadrami, djeddi, tihami, sont des adjectifs ordinaires (ex. « sanaanies » au f. pl.)

Les mots arabes transcrits seront en italique (*kibsa*, *kafâla*, *jazîra*...), à l'exception des noms propres.

Les noms propres auront une majuscule, sur le nom et non sur la préposition, comme il est courant en français : al-Kibsi ; al-Najdi, sauf en début de phrase.

Par ailleurs, et conformément à l'orthographe arabe :

- l'article est écrit sans assimilation : *al-shams*, comme *al-qamar*.
- les particules *wa-* et *fa-* et les prépositions *bi-* et *li-* ne constituent pas des mots autonomes : *al-dirâsât wa-l-bu/hûth*, *bi-l-keitâb*.
- on écrit en revanche : *fî al-Yaman*.
- on écrit 'Abd Allâh, 'Abd al-La/tîf, etc.

Quand « Ibn » précède le patronyme, on écrira : Ibn Khaldûn, Ibn Ba/t/tû/ta ; mais, au milieu du nom, on écrira : Abû Mu/hammad al-/Hasan b. A/hmad b. Ya'qûb al-Hamdânî.

## 6) Bibliographie et notes de bas de page

La bibliographie, en fin d'article, doit regrouper toutes les références citées, selon les règles suivantes :

- liste de références par ordre alphabétique de nom d'auteur
- en cas de plusieurs références pour un même auteur, les donner par ordre chronologique, et, le cas échéant, trier, par exemple, en 1999a, 1999b, 1999c
- ne pas utiliser d'abréviations pour les titres des revues

- les patronymes des auteurs apparaîtront en petites capitales accentuées (si vous ne pouvez pas effectuer cette opération, saisir en minuscules avec la majuscule initiale) : nom d'auteur, espace insécable, suivi de l'initiale du prénom s'arrêtant avant la 1<sup>re</sup> voyelle (mais TH. pour Thomas, CHR. pour Christoph). Pour les prénoms doubles, J.-CL., W. M. (une espace insécable). Au-delà de trois auteurs, utiliser *et al.*
- pour un ouvrage en langue arabe, le nom de l'auteur sera donné *in extenso*, le(s) nom(s) avant le(s) prénom(s) donnés, eux, en minuscules.

Exemple, pour un ouvrage complet :

NUSSBAUM. C., *Women and Human Development: The Capabilities Approach*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000.

SHA/HRA /Hamîd A/hmad, *Ma/sra' al-ibtisâma : suqû/t mashrû' al-dawla al-islâmiyya fî al-Yaman (1938-1948)*, Sanaa, al-Markaz al-yamanî li-l-dirâsât al-istrâtîjiyya, 1998.

Pour un article :

MOLYNEUX M., "Family Reform in Socialist States: The Hidden Agenda", *Feminist Review* No. 21 (Winter), 1985, p. 47-64.

## 7) Iconographie

Si des documents iconographiques peuvent ou doivent illustrer un article, il est préférable de les scanner et de les faire parvenir au CEFAS sous forme de documents indépendants. Veiller à ce que les illustrations – dessins et photographies, plans, cartes et relevés portant des mentions écrites – soient suffisamment contrastées pour supporter la numérisation et la réduction. Elles peuvent aussi être fournies en format EPS ou TIFF (résolution en 300 dpi en niveau de gris pour les photos, 1200 dpi en bitmap pour les dessins au trait) avec une sortie papier. Pas de format JPEG. Merci de joindre une légende à chaque image.

Réunir les légendes des illustrations sur une feuille séparée, en mentionnant le crédit photographique. Seules les images libres de droit ou dont les auteurs auront obtenu les autorisations de reproduction seront publiées. Ne pas oublier dans le texte les renvois précis aux planches (numérotées en chiffres romains) et aux figures (numérotées en chiffres arabes).